

# LA COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE DE BRUXELLES / BRABANT WALLON ORGANISE,

SON CHALLENGE PRÉ-PING !

**Réservé aux POUSSINS 2017 et +, PREMINIMES 2015/2016 et MINIMES 2013/2014.**

**FILLES & GARCONS, de la Province de Bruxelles / Brabant Wallon**

**REGLEMENT DE LA PHASE 1 : 28/09/2025**

**Local : CTT Arc-En-Ciel – Rue Van Kalck 93 – 1080 Molenbeek**

1. Ce challenge est divisé en 4 phases : 28/09/2025 – 07/12/2025 – 02/02/2025 – 22/03/2025.
2. Il est uniquement réservé aux Jeunes affiliés à la Province de Bruxelles/Brabant Wallon.
3. Les 4 phases du préping constituent les 4 compétitions promotionnelles prises en compte pour la labélisation.
4. L’objectif de ce challenge « PRÉPING » est **de jouer des matchs contre des jeunes de son âge et de son niveau ainsi que de permettre aux débutants de découvrir la compétition.**
5. Les différentes phases du challenge respecteront toutes les stipulations sportives en vigueur.
6. La compétition sera disputée sur 12 tables et avec des balles en plastique blanches de marque « GEWO ».
7. Chaque participant pourra s’inscrire à une et une seule série parmi :

**POUSSINS GARCONS : De 10H00 à 14:00**

**PREMINIMES GARCONS : De 10:00 à 14:00**

**MINIMES GARCONS : 14:00 à 18:00**

**FILLES (POUSSINES PREMINIMES ET MINIMES regroupées) : 14:00 à 18:00**

1. L’horaire sera strictement respecté car la compétition se déroule dans une poule unique de 6-8 joueurs. Des regroupements de série pourraient être effectués afin de garantir un minimum de matchs.
2. Les poules seront définies, à chaque phase, en fonction du classement numérique en vigueur au début du mois. Les X premiers joueurs seront dans la première poule, les X suivants dans une seconde poule, et ainsi de suite.
3. Le premier d’une poule (division) sera assuré de participer à la poule (division) supérieure lors de la phase suivante s’il s’inscrit pour celle-ci, quels que soient ses points numériques avant la compétition.
4. Un classement de régularité sera établi et mis à jour après chaque nouvelle phase. Celui-ci reprend le nombre total de victoires (quelles que soient les divisions disputées). Des récompenses seront attribuées aux 3 meilleurs de chaque catégorie d’âge. Seuls seront pris en compte les joueurs ayant participés à au moins 3 phases.
5. Lors de chaque phase une médaille sera remise au 3 premiers de chaque catégorie d’âge et de chaque poule.
6. Un classement club sera également mis en place. Le club dont les joueurs ont récolté le plus de points sur les 4 phases sera récompensé. Seuls les joueurs ayant participés au moins à 2 phases seront pris en compte.
7. Les inscriptions se font en ligne sur le site <https://tournois-bbw.be>. Les inscriptions se clôturent le jeudi 25 septembre 2025.
8. Le nombre de place est limité par série ! Le site accepte cependant les inscriptions au-delà de cette limite afin d’établir plusieurs réserves. Les réserves joueront si et seulement si elles ont été contactées ultérieurement à leur inscription.
9. En cas de problème, veuillez-vous adresser à :

Paulis Sacha, GSM : 0473/94 87 86 – email : sacha.paulis@ctthamme-mille.be

1. Le droit d’inscription sera de 4€ par phase.
2. Lors de ce tournoi, tout refus d’arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€
3. Toute absence non prévenue sera sanctionnée d’une amende de 25,00€.
4. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d’une amende de 10,00€.
5. Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l’éventuelle amende.